



Syndicat National
des Enseignements
de Second Degré

ACADEMIE de VERSAILLES

Arcueil, vendredi 25 novembre 2011

Marie-Damienne Odent
Co-secrétaire général SNES Versailles

À

Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles

Objet : Attribution des aides spécifiques aux étudiants se destinant au métier d'enseignant

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les conditions de mise en œuvre des aides spécifiques aux étudiants se destinant au métier d'enseignant dans l'académie. Une extrême confusion dans l'information affichée et délivrée par le CNOUS et le CROUS est de nature à porter préjudice aux étudiants potentiellement bénéficiaires de cette aide. La note de service ministérielle parue le 10 octobre fixe la date de demande du dossier social au 31 octobre ; le CROUS de Versailles, après établi la date de dépôt de ce dossier au 31 octobre, l'a repoussé au 15 novembre alors que le CNOUS continue d'afficher la date retenue l'an dernier, celle du 30 novembre 2010.

Nous sollicitons votre intervention pour que la date butoir du CROUS Versailles, conformément aux années précédentes, soit décalée au 30 novembre et que soient transmis par les universités tous les dossiers déposés entre le 15 et le 30 novembre :

- pour que des étudiants ne soient pas pénalisés par l'affichage peu rigoureux d'une information contradictoire entre le site du CROUS Versailles et celui du CNOUS auquel renvoie le site du CROUS Versailles par un lien
- pour que délais trop resserrés n'écartent pas des étudiants qui ont été mobilisés début novembre par les épreuves d'admissibilité

Par ailleurs nous souhaitons connaître la répartition des aides que vous avez effectuée entre les différents établissements du supérieur de l'académie et les critères retenus. Nous souhaitons qu'une transparence soit assurée dans ce domaine comme dans l'attribution des aides aux étudiants (commission avec participation des représentants des personnels et des étudiants).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Marie-Damienne Odent